

Décision

Générale

colonial

Décision n° 264 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 264

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 mars 1963

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1963

Date du numéro

31 mars 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le garde territorial de 1° classe Mohamed Ahmed, Mie 324, en service à la prison civile, est licencié de la Garde territoriale par mesure disciplinaire, pour compter du 1er mars 1963. L'intéressé, totalisant à cette date 10 ans, 10 mois et 15 jours de service dans les forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité. Il recevra le certificat de libération.